



# INFO OUEST-FRANCE. Regroupements pédagogiques : Saint-Lô Agglo va faire payer le transport scolaire



Le transport entre les sites d'un même regroupement pédagogique intercommunal (RPI) va être facturé par Saint-Lô Agglo à la rentrée 2023. Joël LE GALL/Archives Ouest-France

Longtemps, les élèves inscrits dans un regroupement pédagogique n'ont pas payé le transport d'une commune à l'autre. Saint-Lô Agglo (Manche) a décidé de mettre fin à cette particularité. Ce sera 65 € par enfant.

Après [l'augmentation des tarifs publics de la piscine](#), la demande faite aux communes d'une [contribution supplémentaire de 10 € par habitant](#) et [la fin de la gratuité pour la natation scolaire](#), Saint-Lô Agglo (Manche) présente une nouvelle facture. Les parents d'enfants scolarisés dans un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) et concernés par [le bus scolaire](#) devront maintenant s'acquitter de 65 €. Avant c'était gratuit... En tout, l'Agglo compte neuf RPI.

Qu'est-ce qu'un regroupement pédagogique concerné par le transport scolaire ?



Le document a été ajouté au dossier "RDP Manche"

[Voir le dossier](#)

[Fermer](#)

Il s'agit d'une entente entre deux ou plusieurs communes pour assurer le fonctionnement d'une école du premier degré sur un ou plusieurs sites. Du temps où la Région assurait le transport scolaire, les enfants devant prendre un bus pour se rendre dans une commune voisine ne payaient pas. « **Historiquement**, rappelle Jérôme Virlouvet, actuel vice-président de Saint-Lô en charge des mobilités, **Saint-Lô Agglo payait ce transport RPI pour les familles.** »

Pourquoi la somme de 65 € va-t-elle être demandée aux familles ?

La compétence transport scolaire revenant à l'Agglo, celle-ci a décidé d'appliquer la même grille tarifaire que la Région. L'accès au transport pour les enfants d'un RPI sera facturé 65 € aux familles, sans tarif dégressif pour plusieurs enfants. Jérôme Virlouvet reconnaît que « **c'est encore une dépense supplémentaire pour les parents mais cette somme ne représente que 10 % du coût réel du service sur un an** ». Et il ajoute : « **Ce n'était pas logique que tout le monde paie sauf les enfants inscrits dans un RPI.** » Soit quelques centaines sur les 3 000 élèves transportés par l'Agglo. Pour tenter de faire passer la pilule, Saint-Lô Agglo indique que « **des tarifs sociaux permettront à certains collégiens et lycéens de bénéficier d'une réduction de 50 %** ».

Qu'en pensant les familles ?

À en croire un groupe de parents du RPI de Sainte-Suzanne-Baudre, ce sont deux récents courriers de la Région et de l'Agglo qui les ont informés. Pour certaines familles, il y a une accumulation qui commence à irriter. D'abord, l'augmentation des tarifs de piscine, puis la fin de la gratuité de la natation scolaire « **qui ne sera peut-être prise en charge partout par les mairies**, s'inquiète un parent d'élève. **Et maintenant le transport entre les différents sites d'une école. Si ça continue, les parents s'arrangeront pour emmener leurs enfants. Ça fera des voitures en plus sur la route et devant l'école et l'Agglo supprimera le bus.** »

Et les mairies, que comptent-elles faire ?

Jean-Pierre Ledouit, maire de Cerisy-la-Forêt, s'est interrogé publiquement, lundi 12 juin 2023, en conseil communautaire, sur cette mesure votée en avril. « **J'ai reçu un courrier il y a quelques jours mais je n'ai aucun souvenir que nous ayons parlé de ça.** » Les parents ont du 20 juin à la mi-août pour inscrire leurs enfants au transport scolaire. « **Mais**

**ils attendront sûrement de savoir sur quel site du RPI ils seront scolarisés avant de s'engager sur 65 € »,** ajoute Jean-Pierre



Le document a été ajouté au dossier "RDP Manche"

[Voir le dossier](#)

[Fermer](#)

En RPI avec Cerisy, là où se trouve l'école, il y a vingt-cinq enfants concernés par le transport. Bérigny et Saint-Germain prendront-elles ces sommes en charge comme elles en ont la possibilité ? Pour Denis Lécluse, maire de Bérigny, pas de réponse pour l'instant. « **On en parle la semaine prochaine avec les deux autres communes.** » Une seule chose est sûre, du côté des communes comme des usagers, Saint-Lô Agglo va finir par ne plus être en odeur de sainteté.

Sébastien BRÊTEAU.